

1955



CHARLEVILLE





deville & cie

MAISON FONDÉE EN 1846

APPAREILS DE CHAUFFAGE
CHARBON & BOIS

CUISINIÈRES "LUMINA"

POÊLES A MAZOUT
DEVILLE - SOMY

CUISINIÈRES A MAZOUT
DEVILLE SOMY

APPAREILS DE CUISINE
AU GAZ

POMPES

VASES EN FONTE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 75.600 000 FRANCS

CHARLEVILLE - TÉL. 29.10

ADRESSE TÉLÉGR. DEVILCO CHARLEVILLE
COMPTE CHÈQUES POSTAUX PARIS 244.86
NUMÉRO DE REG. DE COMMERCE 56 B 34
N° D'INSCRIP. A L'Y.N.S.E.E. 201.08.165.CC05

BUREAUX ET SALLE D'EXPOSITION
DE PARIS 22, RUE DE MADRID (6^e)
TÉLÉPHONE LABorde 84.45

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE & CUISINE DOMESTIQUES

2, rue de Bassano PARIS (XVI^e)

CHAPITRE PREMIER. — GÉNÉRALITÉS.

1. La remise de toute commande implique de la part de l'acheteur l'acceptation des présentes conditions générales de vente, sauf le cas de stipulations contraires précises incluses dans le texte des acceptations de commande.

2. Il est expressément stipulé que toutes les feuilles imprimées en marge ou dans le corps des lettres ou des feuilles de commandes de l'acheteur et contraires aux présentes conditions générales de vente ne peuvent nullement être opposées, à moins qu'elles n'aient fait l'objet d'un accord écrit préalable particulier ou contraire considéré.

3. Les prix, spécifications, dimensions et renseignements portés sur les tarifs, catalogues et notices ne sont qu'indicatifs et ne nous engageant pas.

4. L'acheteur est engagé vis-à-vis de nous dès la réception d'une commande signée par lui ou dès confirmation par nous d'une commande prise par nos agents.

CHAPITRE II. — LIVRAISONS

5. La fourniture est toujours considérée comme prise et agréée par l'acheteur dans nos usines et payable comme telle en conséquence, quelles que soient l'origine et la destination du matériel et les conditions de la vente; la livraison est réputée effectuée dans nos usines ou magasins, et les risques relatifs à la chose vendue passent à la charge de l'acheteur :

- dès l'expédition si le matériel est à expédier sans préavis ;
- dès l'avis de mise à disposition, à défaut d'expédition prévue ou réalisable, et si l'on n'a pas de réception en usine ;
- huit jours après l'avis de mise à disposition pour réception en usine, si celle-ci a été prévue à la commande et que le dit avis est demeuré sans suite ;
- dès l'acceptation prononcée par l'agent réceptionnaire, s'il y a réception.

6. Le principe du transfert de propriété dans nos usines ou magasins ne saurait subir de dérogation par le fait d'indications telles que : remise en état en gare et sur l'emballage particulier, ou "quoi", ou "à domicile", opérations sur lesquelles nous n'entendons agir que pour le compte et au nom de l'acheteur, sans déplacement de responsabilité.

7. Aucune réclamation visant la composition du matériel livré quantité et poids, ou sa non conformité avec le bon ordre d'expédition ne sera admise si elle nous parvient postérieurement à un délai de 8 jours suivant la réception de la marchandise par le destinataire.

Aucun retour ne peut être effectué sans déclaration écrite de notre part. Les pièces dont nous curions accepté le retour devront nous parvenir franco gare de l'usine expéditeur. Crédit des pièces retournées sera établi par nos soins après réception et contrôle. Il est reconnu que le défaut signalé constitue bien un vice de fabrication engageant notre responsabilité. L'avis sera toujours limité à la valeur de facture de la pièce retournée à l'exclusion de tous frais accessoires.

CHAPITRE III. — PRIX

9. Toute livraison est facturée au prix en vigueur le jour de l'expédition.

10. Nos marchandises étant vendues sous notre marque, les prix de notre tarif constituent les prix de vente à l'usage dans toute la France métropolitaine (taxes locales en sus).

CHAPITRE IV. — DÉLAIS

11. Les délais de livraison ne sont donnés, en principe, qu'à titre indicatif. Un retard quelconque dans la livraison ne peut donner lieu à indemnité ou dommages-intérêts que s'il est ainsi stipulé expressément dans le texte de nos propositions ou de nos lettres de définition.

12. Nous sommes dégagés de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraison et par conséquent, de toute pénalité ou dommages-intérêts pour retard :

1^o dans le cas où le retard proviendrait de cas de force majeure ou d'événements tels que : lock out, grèves, épidémies, incendie, réquisition, manque de matières premières, combustibles, énergie et main-d'œuvre, incendie, inondations, gel, interruption ou retards de transports, toute autre cause amenant un chômage total ou partiel pour nous ou nos fournisseurs ou sous-traitants, ou l'absence de travail, accidents d'outilage ou cmfin, tous autres faits indépendants de notre volonté.

2^o dans le cas où les conventions de paiement intervenues n'auraient pas été observées par l'acheteur.

Les clients sont invités à remettre leurs ordres pour la saison d'hiver avant le mois d'Avril et à partir de ces dates les commandes de réassortiment sont fort nombreuses et peuvent nécessiter un délai de livraison important. Les pièces demandées doivent être fabriquées.

CHAPITRE V. — CONDITIONS DE PAIEMENT

13. Toutes les fournitures sont payables à 30 jours au 15 et fin de mois de la date d'expédition, ou à défaut, de mise à disposition, sans escompte, et sur références commerciales d'usage.

14. Un paiement à la commande ou la livraison pourra être demandé notamment pour une première fourniture, dans le cas de circonstances exceptionnelles, etc.

15. En cas de retard de paiement aux époques fixées, les sommes portées de plein droit intérêt sur la base du taux des avances de la Banque de France majoré au minimum de 1 point. Le non paiement d'une facture à l'échéance convenue entraîne l'exigibilité immédiate toutes les sommes dues et nous autorise à suspendre ou à annuler les commandes restant en notes et nous autorise à suspendre ou à annuler les commandes restant en notes et nous autorise à suspendre ou à annuler les commandes restant en notes et nous autorise à suspendre ou à annuler les commandes restant en notes.

16. Aucune réclamation sur la qualité d'une fourniture n'est susceptible de paiement si elle n'est présentée dans un délai de 8 jours après sa réception et si elle n'a pas été apportée et admise par nous avant l'échéance. Une suspension de paiement n'est acceptable que sur le valeur de la facturation des pièces, pièces incrimées.

CHAPITRE VI. — TRANSPORT, EMBALLAGE, RESPONSABILITÉ DES TRANSPORTEURS

17. En corrélation des dispositions du paragraphe 13 si nous nous chargeons d'opérations de chargement, d'expédition, de déballage, de transport, d'achat, d'exportation, de manutention et d'amenée à pied d'œuvre, nous n'opérons que comme mandataires de l'acheteur même d'expédition, et nous ne sommes pas responsables.

18. Quel que soit le mode de facturation, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, à qui il appartient de se renseigner sur l'origine et l'arrivée des marchandises au lieu de destination.

19. En effet, la Loi Rabier du 29 mars 1905 a modifié l'article 103 du Code de Commerce comme suit :

« Le vendeur est garant de la perte des objets transportés, hors le cas de force majeure, et garant des avaries qu'il éprouve, que celles qui proviennent du vice propre de la chose ou de la force majeure ».

Tout clause contraire insérée dans toute lettre de vente, tarif ou autre pièce quelconque est nulle de plein droit.

En conséquence, les transporteurs sont absolument responsables des marchandises qui leur sont confiées, que celles-ci voyagent aux conditions de tarifs spéciaux ou généraux ; et ils ne peuvent être exonérés de cette responsabilité que s'ils prouvent un cas de force majeure ou un vice propre de la chose.

Nous recommandons donc à nos clients de bien vérifier les marchandises à l'arrivée, avant bien entendu d'expédier nos produits ou encaisses que celles expédiées en vrac, les destinataires ayant le droit absolu de s'assurer du conditionnement intérieur et extérieur des colis avant de les accepter, et de ne pas, sous prétexte de refus, de refuser les marchandises cassées et de ne payer le port de l'envoi que si la gare destinataire consent à lui faire le remplacement grossier des objets brisés ou à les indemniser de leur valeur.

Nous déclarons donc toute responsabilité pour avaries de route les destinataires ayant accepté de leur faire pour leurs droits envers les transporteurs avant la prise de livraison.

20. Les clients sont garantis par nous, mais ils se soustraient au paiement des avaries, donnant comme motifs :

1^o Que la marchandise n'a pas été emballée ; le chemin de fer ne peut le prévaloir du manque d'emballage, que pour les marchandises que le commerce est dans l'usage d'emballer, ce qui n'est pas le cas pour nos articles.

2^o Que le chargement a été fait par nos soins sur embranchement particulier, et le wagon plombé au départ, ces changements imposent au chemin de fer toute responsabilité que ceux effectués en gare.

Il importe que, pour bénéficier des avantages de la loi Rabier, le destinataire fasse des réserves précises et écrites, et que le colis d'expédition ait été remis à l'acheteur par le représentant autorisé du chemin de fer sur le récépissé au destinataire. Au cas où il n'y eust aucune réserve, il est constaté que les réserves par lettre recommandée et dans un délai maximum de trois jours.

Au cas où le chemin de fer solliciterait l'expertise prévue par l'article 103 du Code de Commerce, afin de déterminer la cause et le montant de l'avarie, il est indispensable que le destinataire, dûment constitué se présente ou se fasse représenter à cette expertise et, dans tous les cas, nous en avertisse immédiatement.

Nous devons mettre notre clientèle en garde contre les appréciations de certaines gares, ou de décisions de ces responsabilités, nous venant à priori le parafait état extérieur de l'emballage, alors qu'il n'y a aucun choc ou bris brutal, l'emballage peut paraître intact tandis que le contenu est brisé.

CHAPITRE VII. — PIÈCES DE RECHANGE

19. Toutes les pièces de remplacement sont expédiées conformément au type de l'appareil en construction au moment de la demande des dites pièces.

CHAPITRE VIII. — GARANTIE.

20. Si une pièce est reconnue défectueuse par suite d'un défaut de matière ou de fabrication, nous ne pouvons être engagés, au-delà du remplacement de la pièce défectueuse, pour des réserves que le défaut nous ait été signalé dans un délai maximum de six mois après la mise en service.

21. Les ligères fendilleuses qui peuvent apparaître (même dès la mise en service) sur une pièce émaillée, et qui sont visibles en particulier sur les robinets, ne peuvent en aucun cas être considérées comme défaut de fabrication. Ces craquelures sont le résultat de la différence des coefficients de dilatation qui existe entre la fonte ou la tôle et le cuivre, et ne nuisent en rien à la solidité de ce dernier.

CHAPITRE IX. — CONTESTATIONS, ARBITRAGE.

22. Tous différends relatifs à l'application de ces conditions générales seront soumis à l'arbitrage amiable obligatoire.

23. En cas de demande de règlement par lettre recommandée la partie adverse de l'objet du litige et désignera un arbitre. Le défendeur désignera un second arbitre. Les deux arbitres désignés, ou l'un d'eux, ou un commun arbitre nommé par lettre recommandée au Tribunal Arbitral ainsi constitué.

24. Si les deux arbitres ne se mettraient pas d'accord sur le choix de l'arbitre, cette désignation sera faite par le Président du Tribunal de Commerce du ressort de notre domicile, à la requête du plus diligent des arbitres désignés.

Le Tribunal arbitral se réunira à notre domicile et devra prononcer sa sentence dans un délai maximum de deux mois qui commencera à courir à partir de la date de la désignation de l'arbitre.

Il statuera comme amiable compositeur et sera dispensé des règles de procédure.

25. Le stipulatio estopement sur les dépens, qui comprend, s'il échet, les frais d'engagement et d'exécution de la sentence arbitrale, est obligatoire pour les deux parties, et sera exécuté par provision même dans le cas où une procédure quelconque ou une autre procédure a été engagée ou poursuivie par l'une des parties pour faire échec à l'exécution de la sentence arbitrale rendue.

DEVILLE



CHARLEVILLE

CUISINIÈRE GAZ 3 FEUX

à bouteille incorporée - N° 5010



Présentation en tôle d'acier émaillée blanc - Équipement tous gaz
Robinetterie de précision avec veilleuse en fin de course
3 brûleurs couronne Dessus gaz relevable en fonte émaillée,
cuvettes de propreté, brûleurs et grilles émaillés - Grand four
calorifugé à triple paroi, avec plaque à pâtisserie, plat et grille
lèche-frite Coffre à casserolier sous le four Sous le couvercle,
dessus d'armoire en fonte émaillée faisant office de plan de travail -
Armoire pouvant être utilisée pour le logement de la bouteille butane
ou du seau à charbon.

Peut être accouplée à nos cuisinières charbon bois et mazout.

CARACTÉRISTIQUES

	Cuisinière	Four
Hauteur.	cm 80	23
Largeur	cm 99	35
Profondeur	cm 56	34
Poids d'expédition	kg.	100



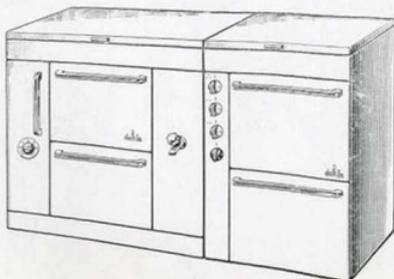
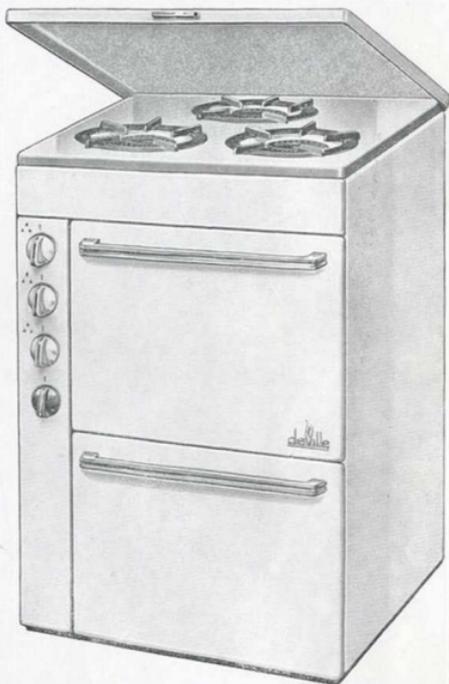
ULTIMHEAT®
VIRTUAL MUSEUM

CHARLEVILLE

CUISINIÈRE A GAZ

A 3 FEUX N° 5410

- Présentation en tôle d'acier émaillée blanc
- Équipement tous gaz.
- Robinetterie de précision dont l'emplacement évite toute détérioration par élévation de température.
- 3 brûleurs couronne.
- Dessus relevable en fonte émaillée, cuvettes de propreté, brûleurs et grilles émaillés.
- Grand four calorifugé, à triple paroi, avec plaque à pâtisserie, plat et grille lèche-frite.
- Table de travail permettant le placement simultané de grands récipients.
- Coffre à casseroles.



CARACTÉRISTIQUES

	Cuisinière	Four
Hauteur	cm 80	23
Largeur	cm 52	35
Profondeur	cm 56	34
Poids d'expédition.	kg 75	

Accouplée à notre cuisinière "Lumina" charbon bois, tout fonte n° 8523 A ou tôle et fonte n° 8535, elle permet la constitution d'un ensemble mixte rationnel de 123 cm de largeur.



ULTIMHEAT®
VIRTUAL MUSEUM

DEVILLE



CHARLEVILLE

" ENSEMBLE - BLOC "

LUMINA N° 8855 - ARMOIRE 2 feux N° 5155



Dimensions hors tout : Long. 116 % Prof. 56 % - Haut. 80 %

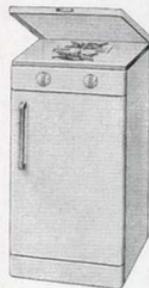
Comprend : Une partie charbon bois, à feu continu, avec ou sans chaudière.

2 fours indépendants (1 à charbon - 1 à gaz).

4 brûleurs à gaz.

1 armoire p' bouteille butane ou seau à charbon.

La Lumina 8855 (tôle et fonte) peut être remplacée par la Lumina 8843 A entièrement en fonte.



ARMOIRE

2 feux - N° 5155

En tôle d'acier émaillée blanc.

Équipement tous gaz.

2 brûleurs couronne (1 lent 1 rapide).

Armoire pouvant recevoir la bouteille butane ou un seau à charbon.

Encombrement : Larg.. cm 47 - Prof.. cm 56 - Haut.. cm 80

Dimensions Intérieures : Larg.. cm 38 - Prof.. cm 42 - Haut.. cm 62

" ENSEMBLE - BLOC "

LUMINA N° 8535 - ARMOIRE 2 feux N° 5155

Dimensions hors tout : Long. 116 % - Prof. 56 % - Haut. 80 %

Comprend : 1 partie charbon bois à feu continu avec ou sans chaudière.

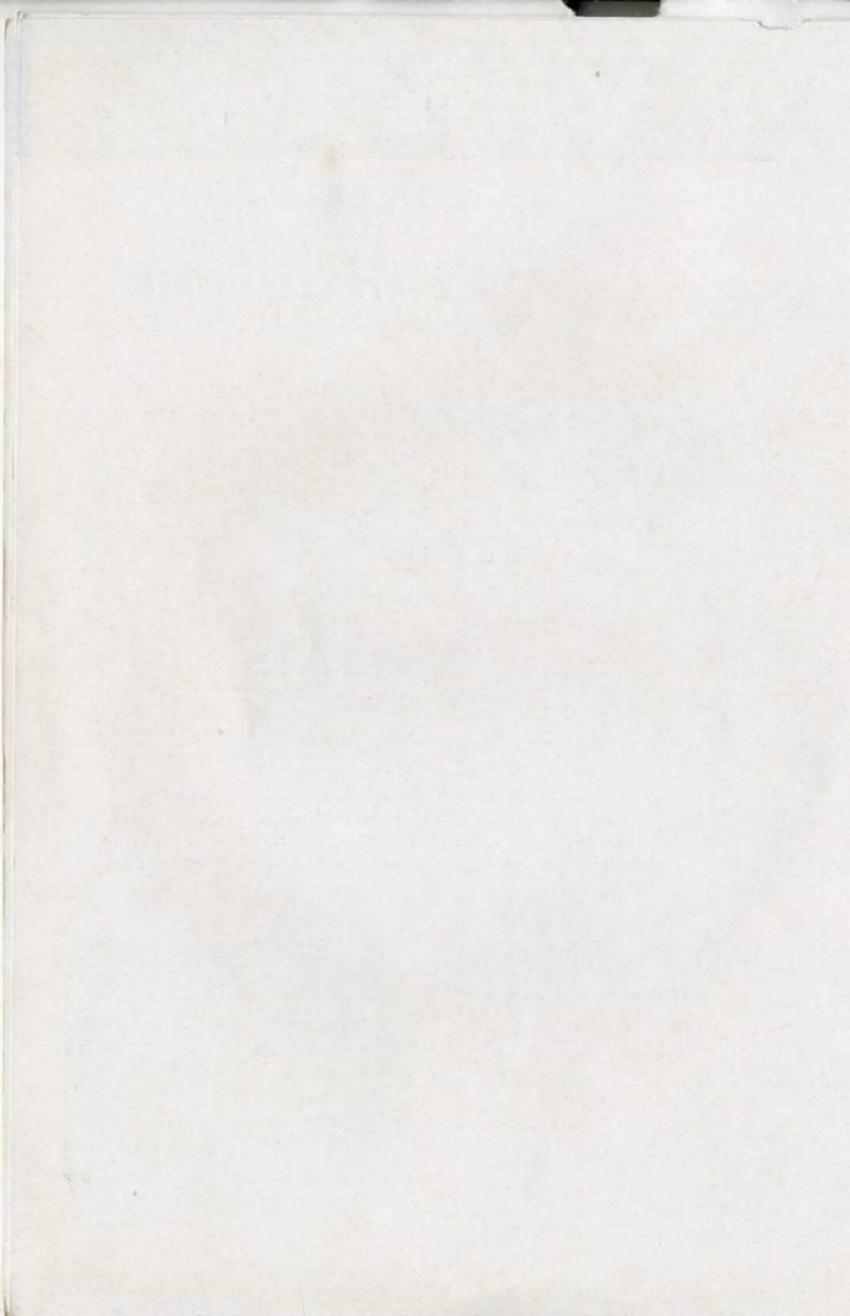
1 four à charbon - 1 étuve.

2 brûleurs à gaz.

1 armoire p' bouteille butane ou seau à charbon

La Lumina 8535 (tôle et fonte) peut être remplacée par la Lumina 8523 A entièrement en fonte.





DEVILLE



CHARLEVILLE

CUISINIÈRES "LUMINA" A FEU CONTINU

TYPE MIXTE : CHARBON - BOIS TOUS GAZ - Estampillées N.F.U.F.A.C.D.



N° 8855 - EN FONTE, AVEC HABILLAGE TOLE D'ACIER ÉMAILLÉE BLANC, VERT-PASTEL, BLEU-PASTEL

N° 8843 - EN FONTE, AVEC HABILLAGE FONTE ÉMAILLÉE BLANC, VERT-PASTEL, IVOIRE
GARNITURES CHROMAGE D' LUXE

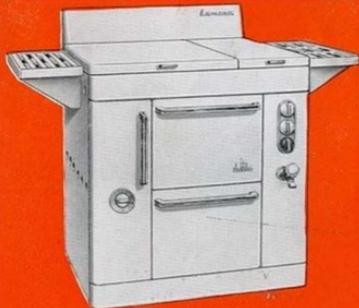
SUR DEMANDE : CHAUDIÈRE DE 8 LITRES EN ALUMINIUM, DOSSERET, COUVERCLES, PROLONGES

CARACTÉRISTIQUES		CUISINIÈRE	FOUR CHARBON	FOUR GAZ
Largeur	%	71	33	33
Profondeur ..	%	53	37	35
Hauteur	%	80	24	24

Buse pour tuyau de. % 139 | Poids d'expédition : N° 8855. 180 kg - N° 8843. 220 kg



AVEC DOSSERET ET COUVERCLES



AVEC DOSSERET, COUVERCLES ET PROLONGES

Largeur totale 110 cm

CUISINIÈRES "LUMINA" à feu continu

Type mixte: Charbon Bois - Tous gaz

N° 8855 et 8843

- Cuisinières émaillées blanc ou, sur demande, dans les teintes indiquées au recto.
 - Ces cuisinières ont été étudiées de façon à réunir sous un faible encombrement tous les avantages des appareils de grande classe.
 - **TRES ÉCONOMIQUES**, elles assurent le service de six personnes ou moins et un chauffage important, car leurs possibilités d'utilisation sont remarquables :
 - Six récipients en ébullition simultanée (quatre sur la plaque chauffante et deux sur les brûleurs à gaz).
Deux plats dans les deux fours.
8 litres d'eau dans la chaudière (facultative).
 - En outre, elles peuvent être équipées d'un bouilleur pour adaptation d'un réservoir SUPER GIANOLA DEVILLE de 50 litres ou de 100 litres assurant gratuitement le service d'eau chaude.
 - **PARTIE CHARBON** : Feu continu, faible consommation (7 kgs environ par 24 h.), plaque chauffante à récupération assurant un chauffage intensif. Réglage de combustion par valve permettant d'obtenir très rapidement la température désirée (four et dessus). Décendrage sans poussière par tirette. Enveloppement total du four par les gaz de combustion du foyer, assurant une cuisson très régulière.
 - **PARTIE GAZ** : Équipement **tous gaz** permettant le fonctionnement au gaz de ville, butane ou propane, deux brûleurs couronne sur le dessus, avec veilleuse réglable, un four à gaz (à la place de l'étuve) totalement indépendant du four chauffé par le foyer, les deux fours pouvant être utilisés en même temps.
 - Elles peuvent être livrées avec dossier, couvercles partie charbon et partie gaz, prolonges (celle du côté foyer faisant office de réchauffe-plats), thermomètre sur portes de four
- Le couvercle partie charbon peut être livré échancré, lorsque le tuyau est branché sur le dessus de la cuisinière.

DEVILLE



CHARLEVILLE

CUISINIÈRES "LUMINA" A FEU CONTINU TYPE CHARBON ET BOIS



N° 8535 - EN FONTE, AVEC HABILLAGE TOLE D'ACIER ÉMAILLÉE BLANC, VERT-PASTEL, BLEU-PASTEL

N° 8523 - EN FONTE, AVEC HABILLAGE FONTE ÉMAILLÉE BLANC, VERT-PASTEL, IVOIRE

SUR DEMANDE : CHAUDIÈRE DE 8 LITRES EN ALUMINIUM, DOSSERET, COUVERCLE, PROLONGES

CARACTÉRISTIQUES

CUISINIÈRE

FOUR

Largeur	71	33
Profondeur.....	53	37
Hauteur	80	24

Buse pour tuyau de $\frac{3}{4}$ 139 | Poids d'expédition : N° 8535.. kg 170 - N° 8523. kg 210



AVEC DOSSERET ET COUVERCLE



AVEC DOSSERET, COUVERCLE ET PROLONGES

Largeur totale 110 cm

CUISINIÈRES "LUMINA" à feu continu

Type Charbon et Bois

N° 8535 et 8523



- Cuisinières émaillées blanc ou, sur demande, dans les teintes indiquées au recto.
- Conçues d'une façon rationnelle, elles ont un rendement élevé.
- Très économiques : en utilisation normale, leur consommation est de 7 kgs de charbon par 24 heures de marche. Fonctionnent 15 heures sans rechargement. **Prix d'achat récupéré après 3 années d'utilisation.**
- Dessus muni d'ailettes, assurant un chauffage intensif de toute sa surface.
- Réglage par valve permettant d'obtenir très rapidement la température désirée (four et dessus).
- Décendrage facile et sans poussière par tirette et grille agitatrice.
- Four totalement enveloppé par les gaz de combustion permettant une cuisson très régulière.
- Peuvent être équipées d'un foyer bouilleur pour chauffe-eau "SUPER-GIANOLA-DEVILLE" de 50 ou 100 litres assurant gratuitement le service d'eau chaude.
- Sur demande peuvent être fournies avec dessus débordant de 80 cm x 56 cm, avec éventuellement : barre contournante chromée, dossier, couvercle. (Le couvercle peut être livré échanuré, lorsque le tuyau est branché sur le dessus de la cuisinière).
- Sont également livrées en modèles mixtes, combinés charbon, bois et tous gaz.

DEVILLE



CHARLEVILLE

CHEMINÉES

A FEU CONTINU ET VISIBLE

LUCIOLE N° 7314 et 7315

- Corps en tôle d'acier garni de briques réfractaires. Habillage extérieur en fonte émaillée brun. Garnitures chromées.
- Tampon de chargement et porte de foyer garnis d'amiante. Réglage de combustion par clapet à vis.
- Grille rotative permettant un décentrage efficace. Grille de devant abattante facilitant le vidage de l'appareil.
- Combustion à travers la masse.
- Combustibles préconisés : charbons maigres 20 x 30, boulets maigres, coke.



CARACTÉRISTIQUES

	7314	7315
Hauteur	56	65
Largeur	31	34
Profondeur au corps	28	36
Diamètre de la buse	97	111
Poids d'expédition	45	60
Capacité de chauffe	80	100/120

"LUCIOLE"



2151 400

22

40

60

11

11

11

DEVILLE



CHARLEVILLE

CALORIFÈRE

A FEU CONTINU ET VISIBLE

HÉROLUX N° 7534

Estampillé **NF - UFACD**

- Corps en tôle d'acier garni de briques réfractaires. Habillage extérieur en fonte émaillée brun. Garnitures chromées.
- Large boîte à fumées en fonte formant récupérateur de chaleur.
- Tampon de chargement et porte de foyer hermétiques à joints en amiante.
- Grille rotative permettant un décairage efficace et grille ouvrant sur le devant pour faciliter le vidage de l'appareil.
- Combustion à travers la masse.
- Combustibles préconisés : anthracite et charbons maigres (calibre 20 x 30 ou 30 x 50), boulets, coke (calibre 20 x 30 ou 30 x 50).

CARACTÉRISTIQUES

Hauteur	%	74
Largeur.	%	38
Profondeur au corps.	%	38
Diamètre de la buse.	%	111
Poids d'expédition	kgs	75
Capacité de chauffe	m3	90 à 120

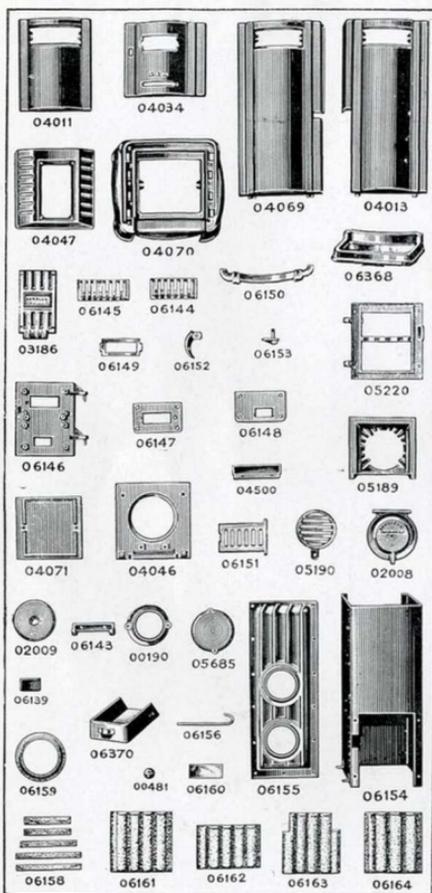
En préparation un calorifère Aérolux de 150 à 200 m3



"HÉROLUX"

CALORIFÈRE AÉROLUX N° 7534

PIÈCES DÉTACHÉES



04011	Façade.
04034	Porte de couverture.
04069	Panneau gauche.
04013	Panneau droit.
04047	Couvercle.
04070	Socle.
06368	Bavette.
03186	Applique de couvercle.
06145	Applique de façade.
06144	Applique de côté.
06150	Enjoliveur de dessus de porte.
06149	Enjoliveur de regard.
06152	Clenche.
06153	Index de réglage d'air.
05220	Gueulard.
06146	Porte de foyer.
06147	Contre-porte supérieure.
06148	- inférieure.
04071	Fond de socle.
04046	Dessus de foyer.
04500	Guide de chargement.
05189	Support de foyer.
05190	Grille ronde.
06151	- de face.
02008	Tampon.
02009	Doublure de tampon.
06143	Chappe de tampon.
00190	Buse.
05685	Tampon obturation buse.
06155	Boîte à fumée.
06154	Robe.
06139	Registre d'air.
06370	Tiroir de cendrier.
06156	Tige de manœuvre.
06159	Joint de tampon de chargement.
00481	Bouton bakélite.
06160	Mica.
06158	Amiante de porte cendrier.
06161	Brique C.
06162	- A.
06163	- B.
06164	- 00.

Adressez-vous à votre fournisseur pour les commandes de pièces détachées.

Bien préciser :

- 1° La désignation de l'appareil : **Calorifère Aérolux n° 7534.**
- 2° La désignation exacte de la pièce et son numéro.

A la base de la boîte à fumée (pièce **06155**) est prévu un emplacement permettant la pose d'un régulateur automatique de tirage "**Modérateur**".

Ce régulateur se monte sur une buse du type **00190**.

Pour la pose de ces accessoires, adressez-vous à votre fournisseur.

DEVILLE



CHARLEVILLE

**CALORIFÈRE
A FEU CONTINU ET VISIBLE**

AÉROLUX N° 7565 A

Estampillé NF - UFACD

- Corps en tôle d'acier garni de briques réfractaires. Habillage extérieur en fonte émaillée brun ou vert foncé. Garnitures chromées.
- Boîte à fumée en fonte, avec dispositif de récupération de chaleur, munie d'un registre de tirage direct facilitant l'allumage. La buse peut être placée en position haute ou en position basse.
- Porte de foyer et tampon de chargement hermétiques à joints amiante. Ce dernier permettant, le cas échéant, l'introduction de bûches de bois.
- Grille de décendrage rotative. Grille de devant ouvrante facilitant le vidage de l'appareil.
- Combustion à travers la masse. Rendement très élevé.
- Combustibles préconisés: anthracite, charbons maigres, coke (calibre 20 x 30 ou de préférence 30 x 50) boulets.

CARACTÉRISTIQUES

Hauteur	...	%	85
Largeur	..	%	47
Profondeur au corps	%	50
Diamètre de la buse	%	125
Poids d'expédition		kgs	150
Capacité de chauffe	..	m3	250
Distance du sol à l'axe de la buse :			
Position haute	...	%	60
Position basse	..	%	40
Consommation moyenne en 24 heures	kg		10 à 12



"AÉROLUX"



DEVILLE



CHARLEVILLE

CALORIFÈRE A FEU CONTINU ET VISIBLE

AÉROLUX N° 7575

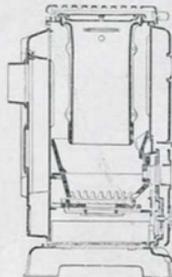
Système Américain, à trémie de chargement

- Entièrement en fonte - Émaillé brun ou vert foncé - Garnitures chromées.
- Trémie de chargement amovible en fonte réfractaire.
- Grille de décrochage rotative, avec grille de vidage, en fonte réfractaire Corbeille de foyer et plaques de foyer (démontables) en fonte réfractaire - Plaque de devant ouvrante facilitant l'allumage.
- Large boîte à fumée, avec dispositif de récupération de chaleur, munie d'un registre de tirage direct facilitant l'allumage - La buse peut être placée en position haute ou en position basse.
- Porte de foyer et tampon de chargement hermétiques à joints amiante.
- Combustion en couche mince - Rendement très élevé.
- Combustibles préconisés : anhracite et en général, tous les charbons maigres, calibre 20 x 30 à 30 x 50



CARACTÉRISTIQUES

Capacité de chauffe	m ³	200-250
Hauteur %	85
Largeur %	47
Profondeur du corps %	50
Distance du sol à l'axe de la buse :		
Position basse %	40
Position haute %	60
Diamètre de la buse %	125
Consommation moyenne		
en 24 h ⁰⁰	kg	10 à 12
Poids appr. d'expédition	kg 150



"AÉROLUX"



DEVILLE



CHARLEVILLE

CHEMINÉE A FEU CONTINU

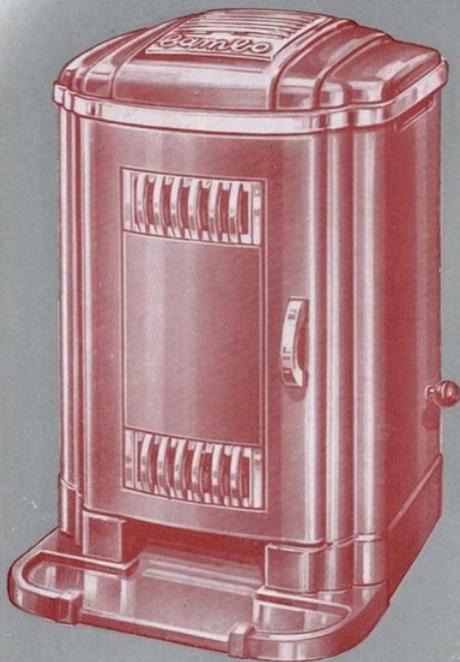
BAMBO N° 7363

Estampillée **NF - UFACD**

- Corps en fonte garni de briques réfractaires. Habillage extérieur en fonte émaillée brun. Garnitures chromées.
- Large boîte à fumées en fonte formant récupérateur de chaleur.
- Tampon de chargement et porte de foyer hermétiques à joints en amiante.
- Grille rotative permettant un décentrage efficace et grille abattante sur le devant, facilitant le vidage de l'appareil.
- Combustion en couche mince
- Combustibles préconisés : anthracite et charbons maigres (calibre 20 x 30 ou 30 x 50) boulets, coke de petit calibre (depuis le grésillon jusqu'au 20 x 30) flambants secs.

CARACTÉRISTIQUES

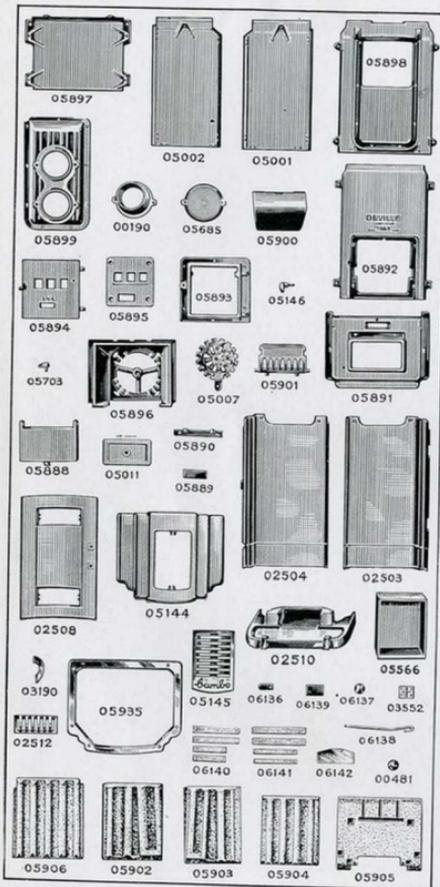
Hauteur	cm	62
Largeur	cm	41
Profondeur au corps	cm	46
Diamètre de la buse	cm	111
Poids d'expédition	kg	100
Capacité de chauffe	m ³	100 à 125



"BAMBO"

CHEMINÉE BAMBO N° 7363

PIÈCES DÉTACHÉES



- 05897 Dessous.
- 05002 Côté droit (intérieur).
- 05001 Côté gauche (intérieur).
- 05898 Derrière,
- 05899 Boîte à fumée.
- 00190 Buse.
- 05485 Tampon de buse.
- 05900 Coup de feu.
- 05892 Façade intérieure.
- 05894 Porte de cendrier.
- 05895 Contre-porte de cendrier.
- 05893 Gueulard (cadre).
- 05146 Laquet de porte de cendrier.
- 05703 Index de réglage.
- 05896 Pat.
- 05007 Grille rotative.
- 05901 Grille abattante.
- 05891 Dessus de foyer.
- 05888 Tampon de chargement.
- 05011 Contre-tampon.
- 05890 Chappe de tampon.
- 05889 Plaquette de ramonage.
- 02504 Panneau droit.
- 02503 Panneau gauche.
- 02508 Porte de couverture.
- 03190 Poignée de porte.
- 02512 Grille enjoliveur.
- 05144 Couverture.
- 05935 Cadre de couvercle.
- 05145 Enjoliveur de couvercle.
- 02510 Bavette.
- 05566 Tiroir.
- 06136 Patte fixant plaquette ramonage.
- 06137 Registre d'air.
- 03552 Cliquet à ressort de la porte de couv^{er}
- 06138 Charnière.
- 06140 Tige décentrage.
- 06141 Amiante de tampon.
- 06142 Amiante de porte.
- 00481 Mica.
- 05906 Boule (de décentrage).
- 05902 Brique de face.
- 05903 — gauche.
- 05904 — droite.
- 05905 — arrière.
- 05906 — d'inversion.

Adressez-vous à votre fournisseur pour les commandes de pièces détachées.

Bien préciser :

1° La désignation de l'appareil :

Cheminée Bambo n° 7363.

2° La désignation exacte de la pièce et son numéro.

A la base de la boîte à fumée (pièce **05899**) est prévu un emplacement permettant la pose d'un régulateur automatique de tirage "Modérateur".

Ce modérateur se monte sur une buse du type **00190**.

Pour la pose de ces accessoires adressez-vous à votre fournisseur.

DEVILLE



CHARLEVILLE

POËLE A BOIS A FEU CONTINU ET VISIBLE "ARBOIS" N° 7849



Corps en tôle avec sole réfractaire et chenet - Habillage extérieur en fonte émaillée brun
Garnitures chromées. - Couvercle ouvrant découvrant le dessus
Réglage de combustion par clapet à vis - Foyer de grande capacité permettant
l'utilisation de bûches de 0 * 40

CARACTÉRISTIQUES

Hauteur	48	Diamètre de la buse	97
Largeur	32	Poids d'expédition.	kgs 52
Longueur	49	Capacité de chauffe	m3 100 / 120



ULTIMHEAT®
VIRTUAL MUSEUM



DEVILLE



CHARLEVILLE

CUISINIÈRE "LUMINA" A MAZOUT

DEVILLE TOMY



EN FONTE AVEC HABILLAGE EN TOLE D'ACIER ÉMAILLÉE BLANC, GARNITURES CHROMÉES
TYPE MAZOUT No 9635

CARACTÉRISTIQUES	Cuisinière	Four
Hauteur	80	24
Largeur	84	33
Profondeur	53	37
	(56 avec couvercle)	
Profond' hors tout	70	

Buse pour tuyau de $\frac{3}{8}$ 139 | Poids d'expédition. kg. 200



Avec couvercle



Ensemble comportant
 — La cuisinière à mazout n° 9635
 — La cuisinière à gaz 3 feux n° 5410
 Largeur totale 136 cm



Ensemble comportant :
 — La cuisinière à mazout n° 9635
 — La cuisinière à gaz 3 feux avec
 bouteille incorporée n° 5010
 Largeur totale 183 cm

Cuisinière à Mazout N° 9635

"LUMINA" DEVILLE - SOMY

- Équipée du même brûleur à gazéification totale que les poêles à mazout Deville-Somy.
- Rendement très élevé entraînant une économie de combustible importante.
- Fonctionnement par tirage naturel, sans appareillage électrique, sans bruit, sans odeur, sans fumée et sans suie.
- Souplesse de marche et réglage facile grâce au distributeur américain.
- Modérateur de tirage incorporé.
- Dessus en fonte polie muni d'ailettes récupératrices donnant un chauffage intensif. Buse au milieu dessus ou derrière.
- Four à retour de flammes assurant une isothermie parfaite et une cuisson très régulière.
- Visibilité de la combustion par verre hublot en Pyrex.
- Entretien très aisé grâce au fond de brûleur facilement démontable.
- Possibilité d'installation séparée du réservoir.
- Capacité du réservoir 17 L,5.
- Consommation minimum : 0 L,3 à l'heure.
 maximum : 0 L,9 à l'heure.
- Puissance calorifique nominale 5.200 c.h.
 — — maximum : 7.000 c.h.
- Existe également en type mixte mazout gaz.

DEVILLE



CHARLEVILLE

CUISINIÈRE "LUMINA" A MAZOUT

DEVILLE SOMY



EN FONTE AVEC HABILLAGE EN TOLE D'ACIER ÉMAILÉE BLANC, GARNITURES CHROMÉES
TYPE MIXTE MAZOUT GAZ N° 9655

CARACTÉRISTIQUES	Cuisinière	Four mazout	Four gaz
Hauteur	80		24
Largeur	84	24	24
Profondeur	53	33	33
	(56 avec couvercle)	37	35
Profond' hors tout	70		

Buse pour tuyau de

139 l Poids d'expédition

kg 220



Avec couvercles
partie mazout et partie gaz



Ensemble 9655 - 5155
comprend la cuisinière mixte
mazout - gaz
et une armoire avec 2 feux
permettant le logement de la bouteille butane
Largeur totale 131 cm

Cuisinière mixte mazout-gaz n° 9655 "LUMINA" DEVILLE - SOMY

Partie MAZOUT (semblable à la cuisinière 9635)

- Équipée du même brûleur à gazéification totale que les poêles à mazout Deville-Somy.
- Rendement très élevé entraînant une économie de combustible importante.
- Fonctionnement par tirage naturel, sans appareillage électrique, sans bruit, sans odeur, sans fumée et sans suie.
- Souplesse de marche et réglage facile grâce au distributeur américain.
- Modérateur de tirage incorporé.
- Dessus en fonte polie muni d'ailettes récupératrices donnant un chauffage intensif. Buse au milieu dessus ou derrière.
- Four à retour de flammes assurant une isothermie parfaite et une cuisson très régulière.
- Visibilité de la combustion par verre hublot Pyrex.
- Entretien très aisé grâce au fond de brûleur facilement démontable.
- Possibilité d'installation séparée du réservoir.
- Capacité du réservoir: 12 L, 5.
- Consommation minimum: 0 L, 3 à l'heure.
maximum: 0 L, 9 à l'heure.
- Puissance calorifique nominale: 5.200 c.h.
— — maximum: 7.000 c.h.

Partie GAZ

- Équipement tous gaz avec injecteurs réglables.
- Deux brûleurs couronne sur le dessus avec veilleuse en fin de course du robinet.
- Un four à gaz (à la place de l'étuve) totalement indépendant du four supérieur chauffé par le mazout. Les deux fours peuvent être utilisés en même temps.

DEVILLE



CHARLEVILLE

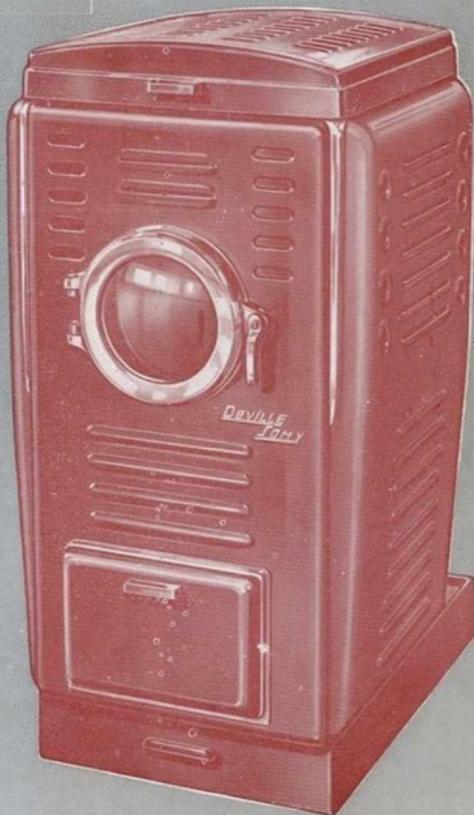
TOUS les avantages du MAZOUT
L'INÉGALABLE
brûleur SOMY

- Chaleur constante et diffusée, parfaitement saine. Grande souplesse de réglage.
- Brûleur à gazéification totale, d'une conception entièrement nouvelle, pratiquement indestructible. Fond démontable permettant un nettoyage facile.
- Rendement très élevé, consommation extrêmement réduite à toutes les allures.
- Garanti sans bruit, sans fumée, sans suie, sans odeur.
- S'installe sur toutes cheminées et fonctionne sans courant électrique, par tirage naturel.
- Présentation luxueuse en émail brun, avec garnitures chromées.
- Visibilité totale de la combustion par hublot en verre réfractaire "Pyrex".
- Sécurité assurée par distributeur américain
- Modérateur de tirage incorporé à l'appareil.
- Couvercle ouvrant Dessus en fonte polie avec tampon récupérateur permettant de cuisiner.
- Tiroir de propreté sous l'appareil.

CARACTÉRISTIQUES :

	9175	9275
Capacité de chauffe . . .	m3 200	300
Puiss. calorifq. nominale	c/h 5.200	7.200
Puiss. calorifq. maximum	c/h 7.000	9.000
Consommation mini. . .	lit. 0,30	0,40
" max. . .	lit. 0,90	1,10
Conten. du réservoir . . .	lit. 12,5	12,5
Hauteur	cm 80	90
Largeur	cm 44	47
Profondeur.	cm 55	59
Diamètre de la buse . . .	m/m 139	139
Distance du sol à la partie supérieure de la buse	cm 48	80
Poids d'expédition . . .	kg 85	95

Du gas-oil et du kerosène peuvent également être employés comme combustible



DEVILLE SOMY



ULTIMHEAT®
VIRTUAL MUSEUM

DEVILLE

CHARLEVILLE

POMPES DES "ARDENNES"

incongélables, aspirantes, à balancier de côté ou de face avec ou sans aiguille, sur madrier bois, butoir en fer pistons en fonte avec godet caoutchouc.



A balancier de côté avec aiguille



A balancier de face sans aiguille

POMPES "SIMPLES"

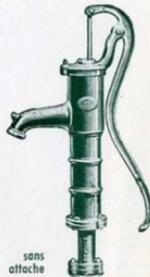
Aspirantes, sans attache, sur attache verticale sur attache horizontale, sur madrier bois
Balancier tournant.



sur attache horizontale



sur attache verticale



sans attache

Numéros.	204	206	32	33	34
Diamètre du piston m.m	80	90	70	80	90
Débit approx. à l'heure litres	1600	2000	1200	1600	2000
Maximum d'aspiration m	8	8	7	7	7

POMPES DEMI-ROTATIVES A DOUBLE EFFET

Corps et plateau en fonte Organe intérieur en laiton

Type normal pour eau avec écrou presse étoupes Type spécial pour essence



Numéros.	0	1	2	3	4	5
Diamètre des orifices m.m	15	20	25	30	35	40
Débit approx. à l'heure. litres	700	1000	1500	2500	3500	5000
Maximum d'aspiration m	6.50	6.50	6.50	6.50	6.50	6.50

E 3803 - 2-56 - 5.000

THE HISTORY OF THE

THE HISTORY OF THE

THE HISTORY OF THE



THE HISTORY OF THE

THE HISTORY OF THE



DEVILLE

CHARLEVILLE

PORTE - BOUQUETS



"Florette"
N° 457, 458



R.
N° 67, 68, 69



"Saturne"
N° 476, 477



"Sonia"
N° 167 168, 169



H
N° 26, 27, 28, 29, 30



"Draperie"
N° 146, 147

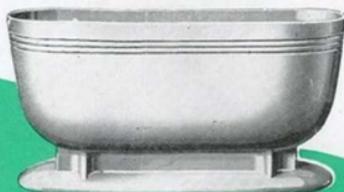


"Diamant"
N° 307, 308, 309, 310

JARDINIÈRES



"Marmora" Nos 236, 237



"Saturna" N° 285



"Draperie" N° 116



"Louis XV" N° 54



Rectangulaire N° 37

Numéros de la classification	DÉSIGNATION	Poids approx. d'expédit.	longueur	largeur	Hauteur
		kg	m	m	m
236	Jardinière "Marmora"	2.760	0.320	0.116	0.122
237	id ..	4.400	0.380	0.137	0.155
285	id. "Saturna"	6.507	0.385	0.157	0.190
116	id "Draperie"	12840	0.640	0.245	0.220
54	id "Louis XV"	2.580	0.300	0.145	0.135
37	id. "Rectangulaire"	4.350	0.370	0.170	0.170

■ La jardinière "SATURNA" fait garniture avec les vases "SATURNA"

DEVILLE & C^{ie} - CHARLEVILLE (Ardennes) - TÉL. 29.10

Société Anonyme au cap. de 75.600.000 frs. - R. C. 1990 - BUREAUX DE PARIS - 22, RUE DE MADRID - TÉL. LAB. 84.45



ULTIMHEAT®
VIRTUAL MUSEUM